

FÊTE DU VIVRE ENSEMBLE

CAHIER
DES
CHARGES

Dans le cadre de la préparation de la Fête du Vivre Ensemble 2025, le Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball est actuellement à la recherche d'un club en mesure d'accueillir la manifestation le 21 juin 2025. Toute candidature répondant aux critères sera étudiée.

Limite du dépôt des candidatures : 5 mars 2025

Réponse le 10 mars 2025

Préambule :

La Fête du Vivre Ensemble est un événement visant à regrouper sur une matinée d'une part :

- L'ensemble des pratiquants Basket Santé et Basket Inclusif (anciennement Fête du Basket Santé) autour d'ateliers de type Basket Santé.

Et d'autre part :

- L'ensemble des pratiquants Basketonik et les potentiels intéressés par cette activité autour d'ateliers de type Basketonik ainsi que la découverte d'autres activités et thèmes liés (activités de type fitness, ateliers nutrition, etc.).

Les précédentes éditions de la Fête du Basket Santé ont regroupé entre 60 et 80 participants issus d'une dizaine de clubs du territoire. En fin de matinée, un repas sera proposé aux participants préalablement inscrits.

Infrastructures :

Obligatoires :

- Un espace praticable correspondant à la surface de 2 terrains de basketball, dont au minimum un terrain en extérieur. Possibilité de fonctionner sur 2 espaces séparés si suffisamment proches.
- Accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite.
- Vestiaires H/F.
- Sanitaires et points d'eau en quantité suffisante.

Appréciables :

- Accès à un espace de pratique extérieur si le temps le permet.
- Parking et/ou accessibilité aux transports en commun.
- Salles de pratique annexes : salle de boxe, de danse, de gymnastique....

Possibilité d'utiliser des fauteuils sur au moins un espace de pratique.

Matériel :

- Sonorisation des différents espaces de pratique.
- Chronomètre visible de l'ensemble de la salle principale.
- Tables et chaises pour l'accueil et les ateliers.
- Espace repas.

FÊTE DU VIVRE ENSEMBLE

Organisation :

Les horaires et le détail de l'organisation sont donnés à titre indicatif. Ils restent susceptibles d'être modifiés et adaptés en fonction des contraintes du Comité et du club organisateur.

Horaires Prévisionnels

- 7h30 : Ouverture du gymnase et installation du matériel.
- 9h – 10h : Accueil des participants.
- 10h – 12h30 : Ateliers pratiques.
- 12h30 – 14h : Repas (sur inscription).

Ateliers :

- Les différents ateliers seront mis en place par les membres de la Commission Basket Santé du Comité et des bénévoles du club organisateur.
- L'organisateur se chargera, en amont de la manifestation, de délimiter l'espace dédié à chaque atelier en lien avec le Comité.

Inscriptions :

- Le Comité se chargera de la gestion des inscriptions en amont de la manifestation. Les inscriptions seront clôturées deux semaines avant la manifestation et la liste définitive sera alors communiquée à l'organisateur.

Buvette – Repas :

- L'ouverture de buvettes pourra se faire conformément à la législation en vigueur. Le club organisateur sera chargé de l'organisation et de la mise en place du repas qui suivra la manifestation, en lien avec le Comité.
- Le nombre définitif de participants au repas sera communiqué en amont de l'évènement, à la clôture des inscriptions.
- L'ensemble des recettes perçues au titre de la buvette et du repas reviendra au club organisateur (15€/repas).
- Démarche de développement durable – Santé :

L'organisateur installera dans le gymnase des poubelles de tri sélectif (sacs séparés). L'organisateur s'efforcera de proposer une sélection de produits variés et adaptés au concept du Basket Santé pour la buvette et le repas.

Communication – Évènementiel

Le Comité se chargera de fournir les supports de communication liés à l'évènement et de communiquer via ses propres supports média et le réseau dont il dispose.

Le club organisateur devra assurer la communication de l'évènement auprès de ses licenciés, de sa commune et des élus locaux.

Attendus lors de la candidature :

- Brève présentation du projet Basket Santé du club (ancienneté, labels obtenus, nombre de licenciés actuels, objectifs...). Présentation des éventuels projets Basket Inclusif ou Basketonik.
- Nombre d'encadrants formés Basket Santé ou APA-S au sein du club et disponibles pour la manifestation, ainsi que les potentiels bénévoles non diplômés en mesure d'encadrer l'activité.
- Brève description des infrastructures principales (gymnases) et secondaires (salles annexes) (photos appréciées mais pas obligatoires).
- Toute information pertinente pour le projet (partenariats, lien avec d'autres associations sport santé, CCAS, etc.)

Des écarts mineurs par rapport aux demandes du cahier des charges (modification éventuelle de date, d'horaires, contraintes diverses, etc.) peuvent être envisagés mais doivent être formulés dès la candidature.

CONTACT : nouvellespratiques@basketrhone.com